

21 sep 2021 -16:16

Enabel et la CBL-ACP signent un protocole d'accord

L'Agence belge de développement Enabel et la Chambre de Commerce, d'industrie et d'agriculture pour la Belgique, le Luxembourg, l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (CBL-ACP) signent un protocole d'accord visant à renforcer la collaboration entre les deux organisations.



Au terme de cet accord, Enabel et la CBL-ACP échangeront régulièrement des informations et se réuniront au moins deux fois par an pour réfléchir ensemble à la manière de promouvoir concrètement, dans les pays prioritaires de la coopération belge, le développement d'un secteur privé dynamique, résilient et créateur d'emplois durables, au travers notamment de partenariats équilibrés et mutuellement profitables entre entreprises belges et africaines du secteur privé.

Chaque partie s'efforcera, selon ses possibilités et compétences, d'aider l'autre dans l'organisation et participation à des activités à valeur ajoutée : ateliers, symposiums, séminaires, rencontres « Business to Business » et conférences dans les domaines en question.

Jean Van Wetter, directeur général d'Enabel, se félicite de cet accord : « L'expertise et l'expérience de la CBL-ACP nous aideront à réaliser notre mission de promouvoir un environnement entrepreneurial favorable et d'encourager l'entrepreneuriat dans les pays partenaires en Afrique. »

Guy Bultynck, Président de la CBL ACP souligne : « Grâce à sa présence en Afrique par ses représentants permanents et son vaste réseau d'expertise, d'accords, de coopération et de partenariats avec chambres

de commerces et opérateurs fournisseurs d'appuis aux PME locales, la CBL-ACP s'efforcera d'apporter une aide concrète à Enabel dans ses projets d'appui au secteur privé. »

Enabel et la CBL-ACP veilleront à développer un système efficace d'échange d'information et collaboration avec les organisations officielles et privées européennes et belges telles que BIO, les agences régionales de promotion à l'exportation et à l'investissement, Finexpo, VOKA, les chambres de commerce bilatérales, la FEB, les universités et établissements d'enseignement supérieur, la Fondation Roi Baudouin, etc.

“ L'expertise et l'expérience de la CBL-ACP nous aideront à réaliser notre mission de promouvoir un environnement entrepreneurial favorable et d'encourager l'entrepreneuriat dans les pays partenaires en Afrique ”

Jean Van Wetter
Directeur général d'Enabel

Enabel
Rue Haute 147
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.enabel.be>

Delphine Van Durme
Personne de contact
+32 478 16 02 83
+32 2 505 37 00
delphine.vandurme@enabel.be